



Deux monnaies découvertes au XIXe siècle sur le territoire de Villemur-sur-Tarn (Haute-Garonne)

Marie-Laure Le Brazidec, Laurent Schmitt

► To cite this version:

Marie-Laure Le Brazidec, Laurent Schmitt. Deux monnaies découvertes au XIXe siècle sur le territoire de Villemur-sur-Tarn (Haute-Garonne). Cahiers Numismatiques, 2022, 59 (231), pp.39-43. hal-03798494

HAL Id: hal-03798494

<https://univ-tlse2.hal.science/hal-03798494>

Submitted on 5 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CAHIERS NUMISMATIQUES

REVUE TRIMESTRIELLE

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES NUMISMATIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

Membre du Conseil International de Numismatique

S O M M A I R E

VIE DE LA SOCIÉTÉ

Assemblée générale du 4 mars 2022 3

ÉTUDES NUMISMATIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

Les premières oboles de Marseille à la tête du dieu-fleuve Lacydon

Jean-Albert Chevillon..... 9

Nouvelles monnaies atrébates au croissant

Jean-Claude Bedel 17

De nouvelles venues dans les oboles à la croix du Sud-Ouest

Vincent Bloquel..... 21

**Une série monétaire médiomatrique inédite :
les quarts de statère du type de « Lessy-Scy »**

Gilles Helmer et Jacques Nalet 29

Un bronze original portant la légende MATIOS

Louis-Pol Delestrée et Alexandre De Sutter 37

**Deux monnaies découvertes au XIX^e siècle sur le territoire
de Villemur-sur-Tarn (Haute-Garonne)**

Marie-Laure Le Brazidec et Laurent Schmitt..... 39

Premier aperçu à propos du gros au lion de la seigneurie de Serain

Paul A. Torongo et Raymond van Oosterhout..... 45

**Au cri du « Hy, Ho ! » quand les monnaies de Bayonne
sentaient la sardine et le vin, ou l'arrivée du moulin
à la Monnaie de Bayonne (1649)**

Arnaud Clairand 55

ACTUALITÉS 59

Deux monnaies découvertes au XIX^e siècle sur le territoire de Villemur-sur-Tarn (Haute-Garonne)

par Marie-Laure Le Brazidec et Laurent Schmitt

À l'occasion de recherches récentes aux Archives municipales de Toulouse, l'un d'entre nous a été amené à examiner des dossiers d'archives du musée de Toulouse du XIX^e siècle, époque à laquelle il n'existait encore qu'un seul musée municipal, installé dans l'ancien couvent des Augustins, qui deviendra plus tard le musée des Beaux-Arts de Toulouse, après l'ouverture du musée Saint-Raymond en 1892.

Un de ces dossiers, portant la cote 2R31, contient différents courriers envoyés au musée pour demander des renseignements, proposer des achats et des dons, et également signaler des découvertes. C'est un de ces derniers documents qui a retenu notre attention et que nous pouvons ainsi vous présenter.

Information sur des découvertes locales

Il s'agit d'une lettre datée du 1^{er} décembre 1885, envoyée par un érudit de la commune de Villemur-sur-Tarn (Haute-Garonne), Amédée Sevène (1827-1917), juge de paix (1), au conservateur du musée de Toulouse, Ernest Roschach (1837-1909). Il y signale et décrit, à titre informatif, trois découvertes distinctes de monnaies sur le territoire de la commune de Villemur, dans l'ordre de sa présentation : une monnaie de « Jean le Bon », une monnaie extrême-orientale (2) et enfin un bronze de Marc Antoine et Cléopâtre.

Les informations données sur ces trois monnaies sont de contenu inégal et n'apportent pas toutes des éléments permettant une identification précise. Seul l'exemplaire extrême-oriental, qui était dessiné (Fig. 1), a pu être identifié comme une monnaie japonaise fondue entre 1835 et 1869 à Tokyo ou Osaka. C'est la seule à avoir été dessinée, une autre étant décrite en détail, tandis que la dernière est juste citée.

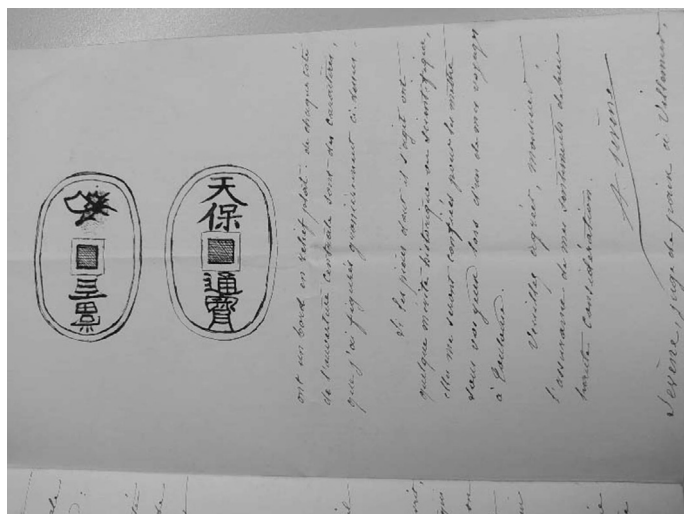


Fig. 1 : Lettre d'A. Sevène avec le dessin de la monnaie extrême-orientale.

Un bronze de Marc Antoine et Cléopâtre

A. Sevène signale à la fin de sa lettre, en *post scriptum*, la découverte récente, « en ville, d'une médaille bronze aux effigies d'Antoine et de Cléopâtre » (Fig. 2).

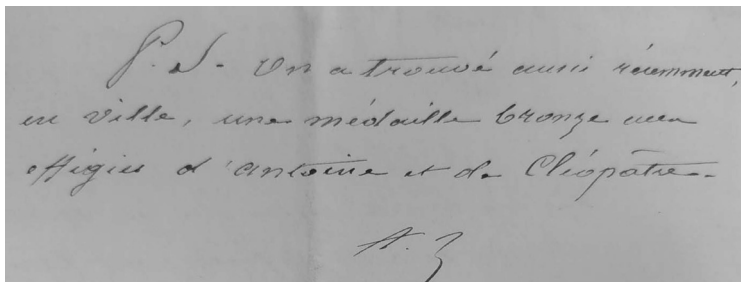


Fig. 2 : *Post scriptum* de la lettre d'A. Sevène.

Cette mention, bien que très succincte, apporte tout de même des précisions intéressantes : en premier lieu, la monnaie a été trouvée dans Villemur-même, donc dans le centre urbain. Par ailleurs, il s'agit d'un bronze et celui-ci présente les effigies de Marc Antoine et de Cléopâtre, ce qui restreint le champ des identifications possibles en éliminant les autres monnayages communs des deux protagonistes.

Grâce au récent article de J. Olivier et H. Aumaître publié dans les *Mélanges* offerts à M. Amandry (3), nous pouvons circonscrire notre recherche sur les vingt-sept ateliers levantins qui ont monnayé entre 66/65 et 32/31, soit au nom de la reine d'Égypte seule ou de son alter ego masculin, ou bien enfin aux deux personnages emblématiques à seulement quatre ateliers : Tripolis, Ptolémaïs, Dora et Chalcis (4). Les quatre ateliers susnommés se trouvaient tous dans le domaine de Cléopâtre en Phénicie et si celui de Ptolémaïs fonctionnait depuis 61/60 avant J.-C. ou Tripolis et Chalcis depuis 42/41 avant J.-C., l'ensemble des ateliers ne semble avoir été actif qu'entre 37/36 et 32/31 avant J.-C., période où les deux portraits peuvent figurer soit au droit et au revers pour trois d'entre eux ou conjointement pour l'atelier de Dora (5).

Si nous nous en tenons à la description fournie par A. Sevène, à savoir la découverte récente, « en ville, d'une médaille bronze aux effigies d'Antoine et de Cléopâtre », nous pourrions avoir les cas suivants :

1° Tripolis (9 exemplaires recensés, dont 8 identifiés, p. 112 n° 25-33 avec deux coins de droits et deux coins de revers), *RPC I*² 4509 (daté de 42-41 avant J.-C.) (6).

2° Ptolémaïs (5 exemplaires, p. 114, n° 70-74 avec un unique coin de droit et cinq coins de revers), *RPC I*² 4742 (frappé en 35-34 avant J.-C.) (7).

3° Dora (7 exemplaires, p. 114, n° 75-81 avec encore une fois un unique coin de droit et peut-être sept coins de revers), *RPC I*² 4752 (frappé en 34/33) (8).

4° Chalcis (128 exemplaires, p. 114-118, n° 82-207, avec 13 coins de droit assurés et 44 coins de revers), *RPC I*² 4771 (frappé en 32-31 avant J.-C.) (9).

Nous ne pouvons bien sûr rien affirmer et encore moins prouver, mais nous pouvons imaginer que la monnaie trouvée à Villemur a de forte chance d'appartenir à la quatrième catégorie de monnaies conjointes de Marc Antoine et de Cléopâtre.

Nous avons par ailleurs recherché si une monnaie correspondant à l'une de ces émissions se trouverait actuellement dans les collections du musée Saint-Raymond, qui a récupéré les collections de monnaies antiques de l'ancien musée de Toulouse, mais la

recherche s'est avérée infructueuse (10).

S'il n'est pas possible de préciser l'identification de ce bronze il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'une mention inédite, qui n'est pas mentionnée dans la *Carte archéologique de la Haute-Garonne* (11) ni dans la *Nouvelle histoire de Villemur* (12), et qu'elle vient donc utilement compléter les découvertes de la commune de Villemur-sur-Tarn pour l'Antiquité et en particulier dans le périmètre de la ville, où aucune découverte antique n'était jusqu'ici signalée. Nous pouvons nous interroger sur sa présence en ce lieu et nous demander, à titre d'hypothèse, si cette monnaie pourrait avoir un lien avec la présence de vétérans installés en Gaule après la victoire d'Actium (31 avant J.-C.), sans avoir actuellement la possibilité d'aller plus loin.

Un florin du royaume d'Aragon

La découverte de la monnaie d'or de « Jean le Bon » est décrite plus longuement, tant pour le lieu précis que pour les légendes de droit et de revers.

A. Sevène indique en effet que cette monnaie a été trouvée « dans un champ des environs de la ville, au quartier des Condomines, théâtre du combat du 19 octobre 1592 ». Le juge de paix fait référence ici au siège de Villemur par les Ligueurs, avec à leur tête le duc de Joyeuse, qui se solda par un échec (13). La présence de la monnaie de « Jean le Bon » n'est sans doute pas liée à l'installation du camp des Ligueurs au quartier des Condomines, il faut peut-être plutôt voir cette localisation par rapport à l'implantation à proximité d'un port, sur la rive droite du Tarn, destiné notamment à l'embarquement du bois, donc en lien avec le commerce.

Ensuite, A. Sevène décrit assez précisément la monnaie, comme suit (Fig. 3) :

D/ S. IOHA - NNES - B

R/ ARAG - OR(E)[] , fleur de lis

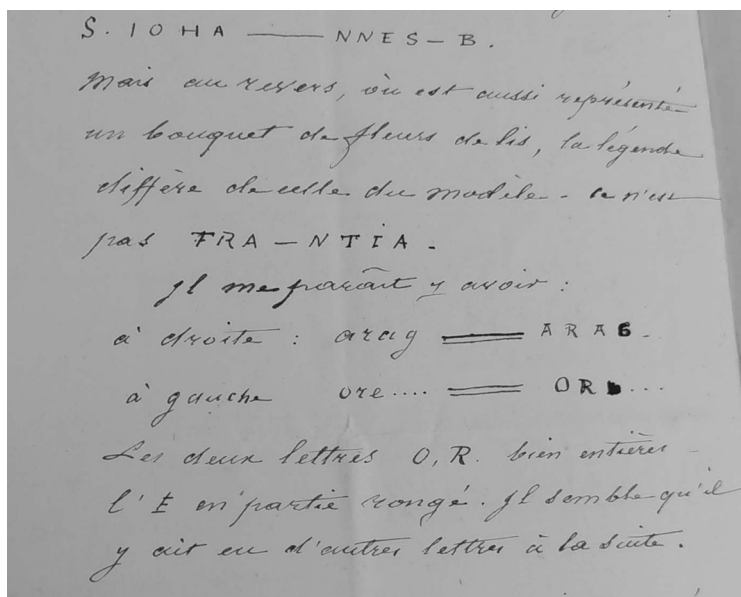


Fig. 3 : description de la monnaie d'or « de Jean le Bon », en fait du royaume d'Aragon.

Pour ce faire, bien que se présentant au début de son courrier comme « un ignorant en science numismatique », A. Sevène se réfère à l'*Histoire générale du Languedoc* et plus précisément à la page 421 du tome 7 pour établir cette description. Toutefois, si la description fournie par l'érudit de Villemur est précise, son identification n'est pas la bonne. En effet, les légendes nous orientent pour identifier cette monnaie d'or comme un florin de Pierre IV d'Aragon.

ESPAGNE – ROYAUME D'ARAGON – PIERRE IV (1335-1387)

Florin d'or au Saint-Jean-Baptiste, Perpignan (1369-1372)

D/ + ARAG O RE[X P]

Grande fleur de lis épanouie.

R/ S IohAN-NES (mm)

Saint-Jean-Baptiste nimbé debout de face, vêtu de la peau de mouton, bénissant de la main droite et tenant un sceptre cruciforme de la main gauche.

Friedberg 1 – Boudeau 677 – Heiss pl. 72, n° 4 à 8 (14).

Rappelons que le florin d'or a été créé à Florence en 1252 avec un poids théorique de 3,50 g et un titre de 22 karats (91,6 %). Ici, en l'absence de l'exemplaire, nous ne connaissons pas son poids, qui n'est pas mentionné dans le courrier.

L'émetteur, Pierre IV d'Aragon (III de Barcelone) (1319-1387), est le fils d'Alphonse IV à qui il succède en 1335. À sa mort en 1387, c'est son fils Jean I^{er} d'Aragon (1350-1395) qui devient roi. Sur notre exemplaire, nous ne pouvons pas distinguer la variété précise car nous n'avons pas le différent visible en fin de légende de revers qui permettrait de l'attribuer avec certitude. Comme pour la monnaie précédente, nous avons cherché si ce florin pouvait se trouver aujourd'hui dans les collections numismatiques du musée Paul-Dupuy de Toulouse, qui a reçu les collections post-antiques de l'ancien musée de Toulouse. La publication des monnaies d'or des musées de Toulouse recense trois florins de ce type (15), mais aucun ne présente l'état de conservation décrit par A. Sevène et le registre d'inventaire ancien ne mentionne aucun de ces exemplaires, dont nous ignorons actuellement la provenance.

La période d'émission de ce florin, 1369-1372, correspond très exactement avec celle de la reconquête des territoires occupés par les Anglais depuis le traité de Brétigny du 8 mai 1360 et venus agrandir le duché d'Aquitaine, gouverné par le Prince noir (16) ; les territoires forment alors la principauté d'Aquitaine (1362-1372), autonome en ce qui concerne le droit, qui remplace temporairement le duché. Parmi ces territoires se trouve le Quercy, arrivant aux portes du pays toulousain. En novembre 1368, en réaction à une pression fiscale excessive, des nobles ayant à leur tête le comte d'Armagnac en appellent au roi de France. Une reconquête va alors être entreprise par le duc d'Anjou, lieutenant du roi en Languedoc, entre 1369 et 1371. Arnaud de Via, vicomte de Villemur, prend part aux combats. Si le Rouergue, le Quercy et le Périgord sont repris au cours de l'année 1369, il faudra encore pendant plus d'un demi-siècle faire face aux compagnies de routiers et à quelques garnisons anglaises.

Cette période troublée a-t-elle constitué un contexte particulier permettant l'arrivée à Villemur du florin d'Aragon ? Ou faut-il plutôt y voir un témoin du commerce lié à l'exploitation forestière ? Les marques d'usure décelées sur cet exemplaire dont la lecture des légendes n'est pas complète pourrait nous conduire à privilégier la seconde hypothèse. Dans tous les cas, il faut constater des échanges avec l'Aragon.

Notons que, de façon étonnante, A. Sevène ne reprendra pas cette découverte dans l'ouvrage qu'il publie en 1898 sur l'histoire de Villemur (17).

Finalement, grâce à cette lettre d'A. Sevène, nous pouvons porter à la connaissance de la communauté scientifique la découverte de trois monnaies, qui ne se sont pas postérieurement retrouvées dans la littérature savante et les corpus de trouvailles. Il faut croire que, même si le juge de paix de Villemur proposait de venir porter ces monnaies au conservateur du musée de Toulouse s'il souhaitait mieux les examiner, il n'y aura pas eu de suite donnée. C'est ce que laisse supposer l'absence d'autres courriers se rapportant à ce document dans le dossier d'archives et par ailleurs l'absence des exemplaires décrits dans les collections toulousaines. Et si nous ne savons pas aujourd'hui ce que sont devenues ces monnaies, nous en avons heureusement la trace dans cette lettre d'A. Sevène redécouverte aux Archives municipales de Toulouse.

Notes

(1) Jean Jacques Guillaume Amédée Sevène est né le 3 mars 1827 à Muret et est décédé en 1917 à l'âge de 90 ans, cf. Ch. TEYSSEYRE, *Nouvelle histoire de Villemur*, Tome 1, *Villemur au fil des siècles : 2000 ans d'histoire*, éd. Fleurines, 2016, note 8 et p. 641.

(2) La monnaie extrême-orientale a déjà fait l'objet d'une publication spécifique : M.-L. LE BRAZIDEC, « Une monnaie japonaise découverte à Villemur-sur-Tarn », *Numismatique asiatique*, n° 39, septembre 2021, p. 27-29.

(3) J. OLIVIER et H. AUMAÎTRE, « Antoine, Cléopâtre et le Levant. Le témoignage des monnaies », in L. BRICAULT, A. BURNETT, V. DROST et A. SUSPÈNE (éd.), *Rome et les provinces. Monnayage et histoire. Mélanges offerts à Michel Amandry*, France, Ausonius, 2017, p. 105-122.

(4) *Ibid.*, p. 109 (tableau).

(5) *Ibid.*, p. 122, n° 75.

(6) *Ibid.*, p. 122, n° 25 et A. BURNETT, M. AMANDRY et P. P. RIPOLLES, *Roman Provincial Coinage*, vol. I^{er} - *From the death of Cesar to the death of Vitellius (44 BC - AD 69)*, Londres-Paris, 1998.

(7) *Ibid.*, p. 122, n° 70.

(8) *Ibid.*, p. 122, n° 75

(9) *Ibid.*, p. 122, n° 83.

(10) En plus de l'article de J. Olivier et de H. Aumaître, nous avons cherché dans le *RPC* I^{er} et ses cinq suppléments, ainsi que dans les registres d'inventaire anciens du musée Saint-Raymond, sans succès. Pour l'accès à ce dernier, nous remercions Pascal Capus, chargé des collections de sculptures et numismatiques au musée Saint-Raymond.

(11) J. MASSENDARI, *Carte archéologique de la Haute-Garonne (hormis le Comminges et Toulouse)*, 31/I, Paris, 2006, p. 358-359.

(12) Ch. TEYSSEYRE, *op. cit.*, 2016, p. 52-56.

(13) *Ibid.*, p. 277-283.

(14) R. FRIEDBERG, *Gold Coins of the World Complete from 600 A.D. to the Present*, An illustrated Standard Catalogue with valuations, 1976.

É. BOUDEAU, *Monnaies françaises provinciales*, 2^e édition, Paris, 1913.

A. HEISS, *Descripción general de las monedas hispano-cristianas desde la invasión de los Arabes*, Madrid : R. N. Milagro, 1865-1869, 3 vol.

(15) *Les monnaies d'or des musées de Toulouse. Monnaies et médailles des musées Saint-Raymond et Paul-Dupuy, de l'Antiquité aux temps modernes*, exposition, Toulouse, 1994, n° 183 à 185, p. 188, correspondant à l'inventaire MDP-Mo 262, 274 et 268.

(16) Ch. TEYSSEYRE, *op. cit.*, 2016, p. 223-227.

(17) A. SEVÈNE, *Notice sur Villemur, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Toulouse (Haute-Garonne)*, Villemur, 1898.